

L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure aux dates indiquées par l'établissement qu'il souhaite solliciter.

Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

Ne pourra être demandé dans AFFELNET qu'un établissement pour lequel l'élève a suivi l'ensemble de la procédure et a obtenu un avis Très Favorable ou Favorable

DEROULEMENT DE LA PROCEDURE	ETABLISSEMENTS PUBLICS				ETABLISSEMENT PRIVE
	Lycée Joliot Curie Dammarie les lys (77)	Lycée Charles Baudelaire Meaux (77)	Lycée Eugène Delacroix Drancy (93)	Lycée François Arago Villeneuve St Georges (94)	Lycée Foyer de Cachan Cachan (94)*
	Réunion d'information OBLIGATOIRE	Samedi 11 mars (pendant la journée porte ouverte) de 9h30 à 10h30 (district 8, 10, 12) de 10h45 à 11h45 (autres districts)	Vendredi 10 mars à 17h30 (district de Meaux, district 3) Vendredi 10 mars à 18h15 (autres districts nord Seine et Marne, districts 1,2,5,6,7)	Samedi 11 mars de 9h00 à 12h00 Cette journée d'information a lieu dans le cadre des portes ouvertes du lycée	Vendredi 10 mars de 18h à 20h
Constitution du dossier de candidature (cf. fiche 4-1)	Avant le 10 mars Important : Joindre l'ensemble des pièces justificatives avec le dossier de candidature (cf. fiche 4-1)				
Dépôt des dossiers de candidature	17 mars dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité)	par voie postale au plus tard le 24 mars (cachet de la poste faisant foi)	<u>A déposer</u> lors de la journée d'information du 11 mars	soit par courrier (cachet de la poste faisant foi) soit en mains propres pour le 24 mars avant 17h	<u>A déposer</u> en mains propres lors de la journée d'information du 16 mars ou par voie postale avant le 22 mars (cachet de la poste faisant foi)
Convocation des élèves aux procédures de pré-recrutement	à partir du 24 Mars	à partir du 27 mars	à partir du 21 mars	à partir du 18 avril	à partir du 21 mars
Réalisation des entretiens de pré-recrutement	du 18 au 21 avril	à partir du 18 avril	du 29 au 31 mars	du 24 au 28 avril	du 24 mars au 20 avril
Tests sportifs	Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs				
Transmission des avis aux établissements d'origine	A partir du 28 avril et avant le 9 mai dernier délai				
Transmission des avis au SAIO	Avant le 13 mai dernier délai				
Saisie dans AFFELNET	Du 09 au 19 mai				



* LP Privé Foyer de Cachan : Obligation d'un engagement financier des représentants légaux en plus des frais de scolarité « classiques » :

1 050€ Externat

2 2120€ Demi-pension

6 670€ Internat